

Chaire partenariale ARCHIDESSA « Architecture, Design, Santé »

La chaire de recherche et d'enseignement ARCHIDESSA - chaire partenariale « Architecture, Design, Santé » labellisée et conventionnée par le ministère de la Culture au titre des chaires partenariales d'enseignement et de recherche cofondée par l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris (AP-HP), la Fondation de l'AP-HP, l'ENSA Paris-Val-de-Seine, et l'École Camondo, délivre des bourses de recherche à des chercheuses / chercheurs de niveau post-Doctorat.

# ***BOURSES ARCHIDESSA 2025-2027***

**Soutien à la recherche en Architecture, Design, Santé**

## **Appel à candidatures**

**Trois à quatre bourses de recherche - 2025**

Date limite : 3 mars 2025

<https://chaire-archidessa.fr/>

Contact : [contact@chaire-archidessa.fr](mailto:contact@chaire-archidessa.fr)

Remerciements aux mécènes :

## Appel à candidatures Trois à quatre bourses de recherche - 2025 Date limite : 3 mars 2025 Chaire ARCHIDESSA, Architecture, Design, Santé

La Chaire Archidessa, Architecture, Design, Santé, annonce l'appel à candidatures par voie de concours de trois à quatre bourses de recherche pour une période de deux ans.

L'hypothèse méthodologique de la Chaire Archidessa consiste à rapprocher, par des travaux de recherche communs, les chercheurs aux nombreux acteurs (maîtres d'ouvrages ; maîtres d'œuvre, acteurs étatiques, collectivités locales, autorités indépendantes) et institutions du monde de la santé (établissements de santé, CHU, structures hospitalières, AP-HP...). Dans ce contexte de décloisonnement institutionnel et disciplinaire, les corpus choisis et les objets de recherche concernent les interactions entre la conception architecturale et urbaine, le design et la santé, notamment dans les processus de transformation des lieux et des bâtiments sanitaires. Le jury pluridisciplinaire, composé des membres du Comité de Pilotage sélectionnera les projets de recherche les plus pertinents et originaux, proposant des définitions scientifiques nouvelles dans le cadre d'un appel thématique.

Trois axes de recherche permettent d'aborder un large spectre de questionnements et structurent les programmes, les équipes, les partenariats de la Chaire :

### 1. Transformation et reconversion du patrimoine bâti des établissements de santé

Mots clés : processus, projet, modification, obsolescence, valeurs, patrimoine, adaptabilité, flexibilité, réemploi.

### 2. Usage et conception en milieu hospitalier : Le care

Mots clés : fonctions, usagers, personnel médical, perception, prendre soin, espace, parcours, humanités médicales.

### 3. L'écosystème de la santé : au-delà de l'hôpital

Mots clés : Vulnérabilité, écologie, environnement, milieu, interaction, réseau, échanges, synergie.

### Un appel thématique

Les bourses de recherche sont destinées aux chercheuses et aux chercheurs, français et étrangers, en architecture, en architecture d'intérieur et en design souhaitant mener des recherches sur la conception, la transformation et la maintenance de l'architecture sanitaire.

La question de la conception et de la régénération de l'architecture des soins et de l'écosystème de la santé interroge la plupart des pays d'Europe en raison du développement rapide des connaissances médicales, de l'amélioration continue des équipements médicaux, de la nécessité de perfectionner l'efficacité et la qualité du service offert aux patients et au personnel, de l'optimisation des coûts et de la gestion du parcours de soin et de vie du patient.

À cette fin, la recherche pourra viser la connaissance des processus et procédures les plus avancés et les plus modernes pour mettre en œuvre et gérer l'ensemble du cycle de vie des bâtiments de santé, de la conception-réalisation-réception, à leur régénération.

Dans le cadre de l'intérêt général et international des thèmes abordés, la recherche pourra croiser – dans une approche interdisciplinaire - les expériences déjà acquises et développées dans différents pays européens. De la même manière, des études de cas emblématiques des enjeux critiques pourront être analysés. La comparaison des expériences pourra identifier une série de stratégies et de principes théoriques et pratiques sur la thématique de la conception et de la régénération dans le domaine de l'architecture sanitaire.

### **Les terrains d'analyse**

Les cas étudiés permettront de mettre en scène les analogies et les différences entre les réalisations hospitalières dans le cadre de situations urbaines européennes. Dans ce contexte, un des terrains significatifs pourra être le processus de réalisation du Campus hospitalo-universitaire Saint Ouen-Grand Paris Nord. Ce nouvel hôpital doit accueillir, à l'horizon 2030, les activités médico-chirurgicales de deux hôpitaux de l'AP-HP, Bichat - Claude-Bernard (Paris 18e) et Beaujon (Clichy), dont une maternité et un ensemble immobilier universitaire réunissant les activités d'enseignement et de recherche de l'Université Paris Cité, en médecine, odontologie et soins infirmiers, complété par un bâtiment service destiné à la vie étudiante. Le CHU du Grand Paris-Nord, haut lieu emblématique de la santé au 21e siècle, est conçu comme un établissement médical de pointe, centré sur l'humain et la performance, pour répondre aux besoins croissants de la région Île-de-France pour les décennies à venir.

### **.Le Plan « Horizon Europe » 2025-2027**

La recherche pourra être développée dans le cadre du Plan « Horizon Europe » 2025-2027 qui définit les orientations stratégiques du plus grand programme pour la recherche et l'innovation (R&I) de l'UE à ce jour. Il s'agit de recherches exploratoires, destinées à l'élaboration et à la mise en œuvre de solutions innovantes pour concrétiser les priorités de l'Europe en matière de Santé. Le Pôle Santé du Plan Horizon Europe définit plusieurs objectifs dont :

- Rester en bonne santé dans une société en mutation rapide ;
- Vivre et travailler dans un environnement favorisant une bonne santé ;
- Garantir l'égalité d'accès à des soins de santé innovants, durables et de grande qualité ;
- Développer et utiliser de nouveaux outils, technologies et solutions numériques pour une société en bonne santé ;
- Maintenir le caractère innovant, durable et compétitif du secteur de la santé de l'UE.

Le Plan stratégique Horizon Europe est articulé avec le projet « Nouveau Bauhaus européen » : un mouvement novateur qui accorde une attention particulière à l'environnement bâti et rassemble tous les types de parties intéressées (citoyens, universités, instituts de recherche, municipalités, autorités régionales et nationales, architectes, artistes, communautés et entreprises) afin de promouvoir l'innovation transformatrice à l'appui du pacte vert pour l'Europe. Le Nouveau Bauhaus européen concerne différents pôles thématiques. La recherche pourra être développée dans le cadre des deux volets de R&I suivants:

- Approches circulaires et régénératives pour l'écosystème de la construction ;
- Relier la transformation verte, l'inclusion sociale et la démocratie sanitaire.

### **Phasage de la recherche**

- Première phase (2025-2026) : définition : des problématiques ; du corpus ; des méthodes. Rapport préliminaire.
- Deuxième phase (2026-2027) : analyse des sources et études de cas. Rapport final.

### **Conditions d'admission**

- Thèse soutenue après le 01/01/2015.

### **Calendrier de recrutement**

- Date de lancement du concours : 27 janvier 2025
- Date de clôture du dépôt des candidatures : le 3 mars 2025
- Phase d'admissibilité : le 2 avril 2025
- Phase d'admission (auditions) : le 16 avril 2025

### **Durée du recrutement et date de prise de fonction**

- Les bourses proposées sont d'une durée de deux ans
- La prise de fonction s'effectuera à partir du 1er juin 2025

### **Dossier de candidature**

Le dossier de candidature complet devra être envoyé UNIQUEMENT PAR MAIL au plus tard le 3 mars 2025 à 16h00 à l'adresse suivante : [contact@chaire-archidessa.fr](mailto:contact@chaire-archidessa.fr).

Le mail portera en objet la mention « BOURSES DE RECHERCHE 2025 » et le NOM et prénom du candidat.

Phase d'admission (auditions) : le 16 avril 2025.

Afin de simplifier la procédure de réception et de traitement des dossiers, veuillez envoyer l'ensemble des pièces relatives à votre candidature au format PDF (Nom\_Prénom.pdf). Veillez à optimiser la taille et la résolution de vos fichiers. Si cela est possible, il serait préférable que l'ensemble de votre dossier de candidature n'excède pas 5 Mo et, au maximum, 10 Mo.

Le dossier comprend :

- Le projet de recherche : titre (explicite), l'axe à projet choisi, unité d'accueil principal et unité d'accueil secondaire (un laboratoire, une institution, une entreprise, autre...), présentation du projet rédigé en langue française (10 000 signes maximum)
- Un curriculum vitae et une liste des publications ;
- Le diplôme de doctorat ;
- Le rapport de soutenance (si la thèse est soutenue en France) ;
- Une lettre de motivation ;
- Une publication significative (PDF) .

NB : Chaque dossier est évalué par deux experts. Le Comité de Pilotage siège en jury lors des phases d'admissibilité et d'admission.

### **Obligations de services et participation aux travaux de la Chaire**

Les obligations de services concernent un temps partiel correspondant à 2/5 de la durée légale du travail, soit 14 heures hebdomadaires. Dans ce cadre outre au projet de recherche sur lequel ils auront été sélectionnés, les chercheurs prendront part aux activités de la Chaire, à concurrence d'un tiers de leur temps de travail, soit 5 heures hebdomadaires (compris dans les 14 heures). Ils contribueront notamment à l'organisation et à la réalisation des actions de valorisations telles que des ateliers, rencontres, journées d'études, séminaires, publications et à l'enrichissement des supports de communication, ainsi qu'à la vie de la Chaire et de l'entité d'accueil. Les chercheurs participeront, sur invitation, aux instances de la Chaire (Comité d'organisation et Comité de Pilotage). La Chaire désignera un tuteur censé orienter la participation aux activités et le développement de la recherche des boursiers. Les chercheurs exerceront leur fonction conformément à la Charte européenne du chercheur.

### **Résultats attendus**

Le candidat s'engage à rendre une étude de 80 pages (120 000 signes espaces compris) portant sur son sujet de recherche à la fin du contrat. À leur issue, ces recherches pourront être valorisées de différentes manières, sous la forme de colloques, de publications d'ouvrages ou d'articles.

## **Rémunération**

Bourses de recherche

Durée : 24 mois, sur la base d'un temps partiel.

Période : juin 2025 – juin 2027

L'allocation des bourses est sous la forme d'un contrat (auto-entrepreneur) à durée déterminée à temps partiel. Le candidat percevra une rémunération forfaitaire annuelle brute exclusive de toute rémunération accessoire d'un montant de 15 000,00 (quinze mille) euros, net de taxe. La durée de la bourse est de 2 ans pour un total de 30 000,00 € (trente mille) .

## **Critères de sélection**

Les bourses proposés s'adressent à des jeunes chercheurs. Les candidats doivent être titulaires d'un diplôme de doctorat et pouvoir se prévaloir de premières réalisations dans le domaine de la recherche.

Les critères pris en compte par le comité de sélection sont :

- La qualité scientifique du projet, son originalité, son adéquation avec les thèmes proposés ;
- Le profil et les aptitudes du candidat (compétences scientifiques, expériences dans le domaine de la recherche, publications) ;
- Le caractère international des recherches (séjours d'étude, publications, compétences linguistiques) ;
- La pertinence des rattachements demandés.

Contacts : [contact@chaire-archidessa.fr](mailto:contact@chaire-archidessa.fr)

Chargée de pilotage de l'appel à candidatures : Donato Severo